

Quand?

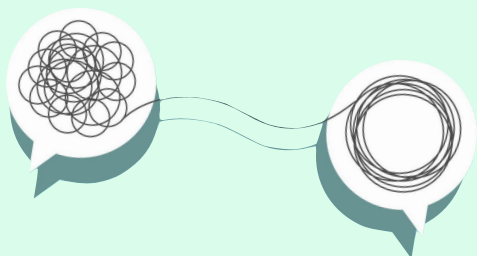
Les sessions sont programmées dès qu'un groupe de 6 patients/aidants est constitué.

La durée de chaque atelier est d'1h30 à 2h00, chaque après-midi, sur 1 semaine.

Par qui?

Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute :

- Médecin
- Orthophoniste
- Infirmière
- Neuropsychologue
- Kinésithérapeute
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Assistante Sociale
- Enseignant en APA



Où?

Les ateliers se déroulent en HDJ de MPR, dans le bâtiment 75 au 2ème étage.

Combien?

Aucune participation financière n'est demandée aux personnes.

Nous contacter

Pour obtenir des renseignements complémentaires et/ou vous inscrire, vous pouvez nous contacter au :

03 89 12 41 90

ou par mail :

secretariat.readaptation@ch-colmar.fr

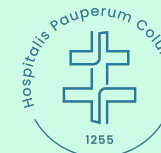
Plan d'accès



Transport en commun :
Bus n°1-n°8 : Arrêt Hôpital Pasteur

Hôpitaux Civils de Colmar
39, avenue de la Liberté
68024 COLMAR

Service de Médecine Physique et de Réadaptation
Bâtiment 75/2ème étage



Hôpitaux Civils
de Colmar

Ateliers pratiques de l'AVC



« Mieux comprendre son
Accident Vasculaire Cérébral »

Service de Médecine Physique
et de Réadaptation



Pourquoi?

Les ateliers permettent de répondre à certaines problématiques rencontrées après un AVC et d'acquérir une meilleure connaissance de la maladie, de ses conséquences et des répercussions au quotidien.

Pour qui?

Le programme d'ateliers est destiné à toutes les personnes ayant présenté un AVC ou un AIT, il y a moins de 5 ans. Avec votre accord, votre entourage peut y participer. Un atelier leur est d'ailleurs uniquement destiné.

Comment?

Un médecin vous rencontre au préalable en consultation pour faire le point et valide la participation aux ateliers.

Le programme

